



PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Mercredi 14 novembre 2018

Sur convocation transmise par mail le 15 octobre 2018, le Président a invité les adhérents de notre association à se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire le mercredi 14 novembre 2018.

Réunie chez notre adhérent : le SEDI, avenue Pierre Semard à Grenoble, cette assemblée générale extraordinaire avait pour ordre du jour :

1. Présentation du projet d'organisation des Ateliers 2018-2019 suivi des Assises 2019
2. Proposition de révision des cotisations 2019 et vote
3. Situation comptable au 30-09-2018 et perspectives budgétaires 2019
4. Projet de financement 2020
5. Accueil 5 nouveaux adhérents, démission d'1 administrateur, proposition d'1 nouvel administrateur et vote
6. Prospection nouveaux membres
7. Communication digitale
8. Tour de table

Ayant constaté la présence ou la représentation validée de 45 adhérents sur 56, soit 80,36%, le Président souhaite la bienvenue à tous les présents et ouvre l'Assemblée générale Extraordinaire à 18h20

1) Francis PILLOT présente le projet d'organisation des Ateliers 2018-2019.

Ces Ateliers seront réunis les 13 décembre 2018, 31 janvier et 12 mars 2019 entre 10h et 13h au Mercure Grenoble Président, suivis d'un buffet déjeunatoire.

Chaque atelier reçoit une douzaine d'experts sur les thématiques retenues :

- Atelier décembre : 1) Enseignement et Formation. 2) Transports pendulaires et Infrastructures
- Atelier janvier : 1) Cohabitation des usagers. 2) Transports collectifs
- Atelier mars : 1) Transport des marchandises. 2) Covoiturage et freefloating



CITELEC GRENOBLE-ISERE

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES MOBILITES INNOVANTES

Chacun de ces sujets devra prendre en compte des thématiques transversales :

- Sécurité, Réglementation, Législation
- Nouveaux services
- Modèle économique et tarification
- Déploiement

Les participants doivent envoyer à la coordination une courte contribution (10 lignes max) à J-15
Ces contributions sont transmises à tous les participants pour optimiser les interventions individuelles

Les adhérents sont invités en priorité à se manifester pour participer à ces travaux.

La synthèse de ces Ateliers déterminera 10 recommandations déclinées en 10 pages chacune, constituant les Cahiers de CitElec 2019.

2) **Le 2nd point à l'ordre du jour appelle la révision des cotisations** « Entreprise ». Le Président rappelle que cette cotisation était fixée à 300 € depuis 5 ans et soumet au vote des présents et représentés la révision de cette cotisation à 400 € afin de donner à l'association quelques moyens supplémentaires pour accomplir sa mission.

→ Le vote est favorable à l'unanimité

3) **Le Président présente alors la situation comptable de l'association** arrêtée au 30/09/2018.

Les cotisations encaissées sur cet exercice s'élèvent à 25.320 € dont 13.320 € au titre des cotisations annuelles et 12.000 € par contributions spéciales de 7 adhérents : REXEL, CONSEIL DEPARTEMENTAL, GEG, ENEDIS, EDF, SEDI et BANQUE POPULAIRE AuRA

Il en résulte un excédent de 2.969 € et des fonds associatifs de 64.379 € avant imputation de ce résultat.

Compte tenu de la révision admise des cotisations 2019, le projet budgétaire 2019 présente des cotisations globales à hauteur de 30.950 € et des charges de 29.800 €.

Il est ici confirmé que le poste de coordination n'est pas reconduit sur 2019.

4) **Aymeric de Valon prend alors la parole pour présenter l'avant-projet de financement 2020.**

La pérennisation d'un poste de permanent au sein de l'association afin de répondre aux sollicitations nombreuses et pour faire face aux événements prévus nécessite la refonte de notre mode de financement.

Les cotisations individuelles ne sont pas concernées.

ASSOCIATION LOI 1901 enregistrée en préfecture sous le n° RNA **W381014504**

Siège social et administratif : chemin de la Cave – cidex 42 – 38190 BERNIN

SIRET 795 061 175 00035 - **APE** 9499Z

DOMICILIATION BANCAIRE « BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES »

IBAN : FR76 1680 7001 5432 4865 3621 488

BIC : CCBPFRPPGRE



CITELEC GRENOBLE-ISERE

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES MOBILITES INNOVANTES

Les cotisations « Entreprise » auraient 3 niveaux :

- Cotisation « STANDARD » : 400 €, membre de l'AG, présence sur le site avec son logo, peut prendre part à toutes les actions de l'association
- Cotisation « SILVER » : 1.000 €, STANDARD + offrant une visibilité sur l'édition annuelle des Cahiers
- Cotisation « GOLD » : 3.000 €, SILVER + sponsor officiel sur kakémonos pour tous les évènements, délégation d'un représentant de l'adhérent sur les stands, partenaire majeur des Assises (version print et digitale + logo sur communication presse)

Il est demandé par nombreux adhérents de présenter un planning des évènements pouvant favoriser ce projet.

Bruno Renard propose également d'étudier la possibilité d'un partenariat Adhérent / CitElec en fonction des évènements à venir connus, plutôt qu'une cotisation à différents niveaux prédéterminée en année N-1. Intégrant cette proposition, le Président propose de faire un point d'avancement à mi-2019 en étudiant les évènements prédéterminés pour se fixer sur le mode de fonctionnement à suivre.

Aymeric de Valon souligne qu'il s'agit d'un avant-projet et qu'une version plus aboutie avec un planning d'évènements seront présentés à un prochain Conseil d'Administration début 2019.

Le projet fera l'objet d'une présentation en AGO et d'un vote en juin 2019.

5) **Le Président présente 5 nouveaux adhérents** et leur donne la parole : Groupe Jean Lain, représenté par Christophe BERNIGAUD – Directeur de plaque Dauphiné ; la Chambre des Métiers représentée par Joseph LASTELLA – Vice-président ; L'Office de Tourisme Grenoble Métropole représenté par Yves EXBRAYAT – Directeur ; SPIE représenté par Olivier MOINET – Directeur régional ; SOBECA représenté par Bruno WIECZOREK – Directeur Régional ;

Puis présente la démission d'un adhérent administrateur en la personne de Georges BOSI dont les orientations professionnelles ne lui permettent plus de se consacrer aux missions de CitElec. Le Président souligne les contributions très appréciables dont l'association a bénéficié grâce au travail de Georges BOSI et l'en remercie chaleureusement.

Le Président propose alors aux membres présents d'accueillir au Conseil d'Administration le groupe Jean Lain représenté par Christophe BERNIGAUD.

→ Cette candidature est acceptée à l'unanimité

ASSOCIATION LOI 1901 enregistrée en préfecture sous le n° RNA **W381014504**

Siège social et administratif : chemin de la Cave – cidex 42 – 38190 BERNIN

SIRET 795 061 175 00035 - **APE** 9499Z

DOMICILIATION BANCAIRE « BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES »

IBAN : FR76 1680 7001 5432 4865 3621 488

BIC : CCBPFRPPGRE



CITELEC GRENOBLE-ISERE

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES MOBILITÉS INNOVANTES

6) Francis PILLOT expose la volonté du bureau et du Conseil d'élargir le périmètre des adhérents.

Il propose donc que chaque adhérent relaye dans ses propres réseaux professionnels la note d'incitation « Rejoindre CitElec » accompagnée de la planche logos des adhérents.

Une motivation individuelle est nécessaire à cet élan et manifestera au-delà de la cotisation acquittée la volonté de chacun de se mobiliser pour notre mission.

Les fédérations et associations professionnelles sont plus directement encore sollicitées.

7) Aymeric de Valon expose enfin le schéma de communication digitale et informe l'assemblée de la refonte complète de notre site internet qui sera effectif en début d'année et permettra de diffuser tous nos travaux et mettre en avant nos membres et partenaires majeurs.

Il souligne aussi les réseaux sociaux sur lesquels nous sommes présents :

<https://www.facebook.com/citelec/>

<https://twitter.com/CitelecGrenoble?lang=fr>

<https://www.linkedin.com/company/citelec-grenoble-isere/>

8) Plus rien n'étant à l'ordre du jour, aucun des adhérents présents ne demandant la parole, l'AGE est close à 20h10, et fait place au cocktail offert par le SEDI.

Fait au siège, le 20 novembre 2018

Le Président,
Jean-Benoit CARREAU

ASSOCIATION LOI 1901 enregistrée en préfecture sous le n° RNA **W381014504**

Siège social et administratif : chemin de la Cave – cidex 42 – 38190 BERNIN

SIRET 795 061 175 00035 - APE 9499Z

DOMICILIATION BANCAIRE « BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES »

IBAN : FR76 1680 7001 5432 4865 3621 488

BIC : CCBPFRPPGRE